

Bianco récompense une video sur la laïcité présentée par une voilée et financée par la CAF

écrit par Claude t.a.l | 13 décembre 2017



La CAF, 3ème lieu saint de l'islam

□ » L'observatoire de la laïcité (dont le président est Jean Louis Bianco) a remis ses prix annuels. » nous informe le journal » la croix « .

» Un clip produit par une association de Limoges a reçu le premier prix attribué à l'occasion de la date anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre

1905. «

Si on regarde ce clip :

Un clip produit par une association de Limoges a reçu le premier prix attribué à l'occasion de la date anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

L'Observatoire de la laïcité, piloté par l'ancien ministre Jean-Louis Bianco, a annoncé lundi 11 décembre le nom des récipiendaires de ses prix de la laïcité de la République française.

Parmi eux, figure une association d'animation et de développement social, « Citels », implantée dans les quartiers sensibles Limoges, primée pour la réalisation d'une vidéo, diffusée depuis février. Ce clip de trois minutes quarante, réalisée en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Haute-Vienne, le laboratoire limousin de la laïcité, la Fondation SNCF et la radio associative « Beaub FM » est intitulé « C'est quoi la laïcité ? ».

<https://www.la-croix.com/Religion/Laicite/video-primee-l0bservatoire-laicite-2017-12-12-1200898868>

On s'aperçoit qu'il a été co-produit par « citels – association d'animation et développement social » et par... la CAF.

Les acteurs sont des adolescentes, manifestement toutes issues de « la diversité », comme le montre le générique de fin, où les noms apparaissent.

AVEC
AÏCHA BELDJILALI
MALIKA FELLAH
HADIANAMOU DRAMÉ
MELAHAT ISGUZAR

UN PROJET DE
NABILA ANIS
RAMZI CHEBBI
AÏCHA BELDJILALI
MALIKA FELLAH
HADIANAMOU DRAMÉ
MELAHAT ISGUZAR

L'une d'entre elles est voilée de bout en bout du clip. (la star), voir illustration de l'article, et les autres clairement issues de la diversité.



Elles expliquent, parfois laborieusement, » ce qu'est la laïcité « .

Un moment fort (à 2'50) » la laïcité, c'est : pas d'appel à la haine des religions « .

Si, aujourd'hui, vous avez envie de vous taper la tête contre les murs, regardez ce clip !

Note de Christine Tasin

C'est à la fois une trahison majeure et une provocation de

Bianco, qui est à la tête de l'Observatoire.

Notre loi du 9 décembre présentée par des gens issus de l'immigration, c'est déjà et une provocation et une trahison.

Loi présentée par une femme voilée, ce qui attente au principe constitutionnel d'égalité homme-femmes. Deuxième provocation, deuxième trahison.

Et les différents intervenants de la video disent absolument n'importe quoi sur la loi et la laïcité. La troisième provocation, troisième trahison, c'est qu'une telle video a été primée.

Même si cela ne nous étonne pas, c'est à vomir. Littéralement.

Cela ne nous étonne pas puisque l'[Observatoire de la Laïcité](#), créé par Chirac en 2007 a été installé par Hollande en 2013 auprès du premierMinistre.

<http://resistancerepublicaine.com/2013/04/09/observatoire-de-la-laicite-hollande-nous-prend-pour-des-imbeciles/>

Et il a naturellement été reconduit à la tête de l'officine par Macron et ses sbires, le message est très clair. Et la video récompensée, cela ne peut pas être un hasard.

Quant à Bianco, laissons la parole à Bernard de la Villardière, attaqué, entre autres, par Bianco, pour son dossier « Tabou ».

Il y aurait bien des choses à dire encore sur ce sujet. Il y aurait matière à le prolonger en s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles les gouvernements successifs se sont couchés devant les assauts de l'islam radical. Que plus de la moitié de la dette publique française soit détenue par des fonds étrangers ne doit pas être innocent dans cette forfaiture ! A la manœuvre, il y a d'abord Jean-Louis Bianco, le président de l'Observatoire de la Laïcité, qui nous a adressé une lettre d'indignation qui vaut son pesant d'or. Elle illustre la timidité pour ne pas dire la complaisance d'un organisme – financé par le contribuable – censé défendre les couleurs de la laïcité à la française. L'ancien ministre socialiste conteste qu'il y ait, de la part d'agents publics, de « multiples arrangements » avec les lois de la République. Il est pourtant aux avant-postes : en quelques mois, quatre membres de l'Observatoire ont démissionné, jugeant le président Jean-Louis Bianco trop accommodant face aux revendications islamistes.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/08/quand-de-la-villa>

[rdiere-regle-ses-comptes-avec-bianco-et-les-journaloux-grandiose/](#)

On notera que le soutien de Bianco ne suffit pas, que le prix donné – avec l'argent du contribuable – par Bianco ne suffit pas, la video sélectionnée a été également soutenue et donc financée par l'argent du contribuable via la CAF, la « fondation » SNCF et autres associations qui nous sucent le sang.



Quant à comprendre comment et pourquoi la CAF vouée à distribuer des prestations sociales finance des videos et autres créations qui n'ont rien à voir avec son objet...

Mais Macron et le gouvernement ne lésinent pas pour transformer et utiliser nos lois contre nous, sous prétexte d'expliquer aux « racisés » ce qu'est la laïcité à la française. Trahie et piétinée.